

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS



En complément des cartographies qui déclinent un certain nombre d'indicateurs sociodémographiques et d'éléments de bilan du précédent Schéma des Services aux Familles, nous avons décidé de conduire une enquête qui vise les parents avec enfants de moins de 25 ans résidant dans le Rhône (69) et qui a pour objectif d'obtenir des informations à propos de :

- *La situation des parents et les choix effectués pour leurs enfants*
- *Leur satisfaction vis-à-vis de ces choix et vis-à-vis des actions et services proposés*
- *Leur niveau d'information*
- *Ce dont ils ont besoin et ce qu'il leur manque.*

L'enquête auprès des familles s'appuie sur un questionnaire qui permet d'obtenir une information détaillée et approfondie afin de dégager de grands axes d'amélioration. Il a été conçu autour de sept parties thématiques, correspondant aux différentes thématiques du Schéma des Services aux Familles, avec des focus sur des actions et services peu questionnés jusqu'ici. L'enquête s'appuie sur 2 590 questionnaires exploitables avec un taux de réponse de 9,96%.

Nous avons fait le choix de ne pas fixer de quotas en amont de l'enquête et ne de pas effectuer de redressement a posteriori. Notre enquête a été construite comme une consultation ouverte et n'ambitionne pas d'être représentative. Il est donc à noter, en précaution d'analyse, que cette enquête repose sur le profil des personnes qui y répondent : certaines personnes s'excluent des enquêtes (les moins diplômés, certains actifs avec un important volume horaire d'activité, etc.) tandis que d'autres sont certainement sur-représentées.

1. RESTITUTION DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES : SYNTHÈSE GLOBALE DES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE

En matière d'accueil du jeune enfant, l'accueil collectif reste très plébiscité comme premier choix de mode d'accueil mais les parents qui ont recours à un assistant maternel en sont proportionnellement plus satisfaits : horaires plus souples, qualité de l'encadrement de l'enfant mais aussi meilleure relation avec les parents.

Néanmoins, les modalités liées au rôle d'employeur pour les parents ayant recours à un assistant maternel semblent toujours problématiques et opaques, au même titre, pour l'accueil collectif, que les critères d'attribution d'une place en crèche.

Il existe quelques différences entre l'échelle départementale et l'échelle métropolitaine en matière d'accueil du jeune enfant. L'accueil individuel est plus privilégié à l'échelle départementale et les parents semblent aussi plus souvent faire le choix de garder leurs enfants eux-mêmes.

Les réponses des parents semblent confirmer que, parmi ceux qui gardent eux-mêmes leur enfant, certains font ce choix par défaut : pour réduire les coûts, parce qu'ils n'ont pas d'activité au moment de la naissance de l'enfant ou encore parce qu'ils n'ont pas trouvé de mode d'accueil.

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents, au même titre que l'accompagnement scolaire, semblent pâtir d'un manque de visibilité mais aussi de lisibilité pour les parents.

Le centre de loisirs apparaît pour les parents comme un moyen avantageux de garder leurs enfants mais ceux-ci regrettent parfois les difficultés d'accès – aussi bien par manque de place que par manque de proximité géographique –.

La parentalité est appréhendée de manière différenciée en fonction de l'âge des enfants : la scolarité, l'orientation mais aussi le numérique sont des préoccupations qui croient avec l'âge de l'enfant. Il est à noter également que les familles monoparentales semblent s'attacher à des préoccupations plus pragmatiques que les couples avec enfants – sécurité financière de l'enfant notamment – relevant une plus grande fragilité de ces familles.

Les différentes formes de fragilité auxquelles sont confrontés les parents (accès au logement, dysfonctionnements du couple parental, moyens financiers, etc.) rejaillissent indéniablement sur les choix familiaux des répondants : pour ces familles, l'accompagnement à la parentalité et l'accompagnement

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS



de leur enfant ne sauraient se faire sans une prise en charge plus globale, nécessitant une coordination accrue entre les différents partenaires.

Les différentes thématiques et surtout les questions ouvertes relèvent un certain nombre d'enjeux transversaux :

- Les services à destination des enfants et des familles doivent être pensés comme des services de proximité pour lesquels l'accès est garanti. Les questionnements autour de l'accès aux services aux familles s'expriment sous une forme différente à l'échelle départementale et métropolitaine : l'échelle métropolitaine fait plutôt état d'une saturation de ces services, quand l'échelle départementale exprime des besoins en solution de mobilité (pédibus pour amener les enfants au centre de loisirs ou solutions itinérantes, par exemple).

- De nombreux parents soulèvent la question des horaires : les services aux familles doivent augmenter et assouplir leurs amplitudes horaires pour s'adapter à des modes de vie plus flexibles.

- La prise en compte des spécificités de l'enfant semble nécessaire : enfants handicapés, enfants à haut potentiel, troubles dys, etc. Les préoccupations croissantes autour du bien-être de l'enfant peuvent se traduire par un besoin d'individualisation de la relation à l'enfant de la part de l'encadrement professionnel, aussi bien en matière d'accompagnement scolaire, que dans la garde d'enfants ou l'accueil de loisirs.

- Un enjeu fort existe autour de l'information et de la communication sur l'existant. Il est important de noter que le canal internet et le bouche à oreille – c'est-à-dire l'entourage – sont les canaux d'information privilégiés par les familles. C'est également le cas des jeunes âgés de 12 à 25 ans. Ceux-ci s'appuient également régulièrement sur les professionnels de la santé et les professionnels éducatifs de leur paysage quotidien. En matière d'information, les familles s'expriment en faveur d'une information centralisée et régulièrement actualisée.

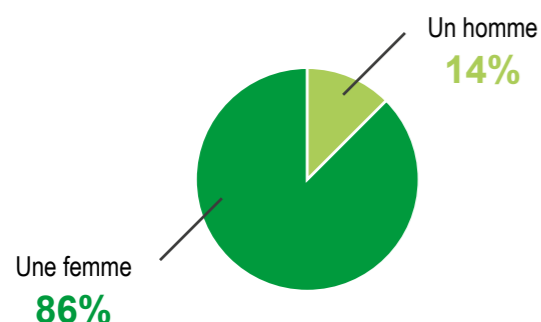


ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS



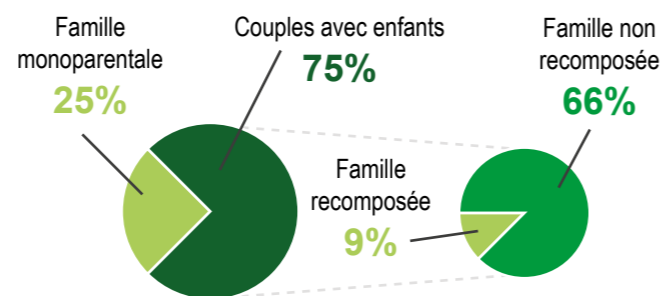
2. RESTITUTION DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES FAMILLES : PROFIL DES RÉPONDANTS

Q1. Vous êtes ?
(2590 répondants)



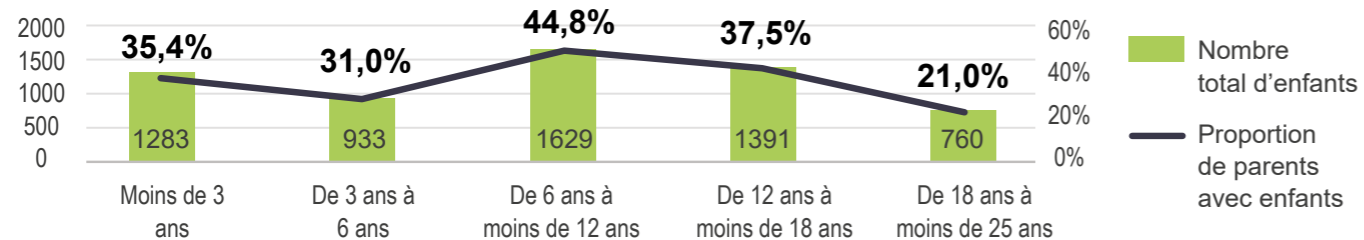
Parmi les 2 590 répondants, 86% sont des femmes. Cette forte proportion tend à confirmer la prédominance des mères dans la prise en charge de la sphère familiale.

Q2. Votre situation familiale ?
(2590 répondants)

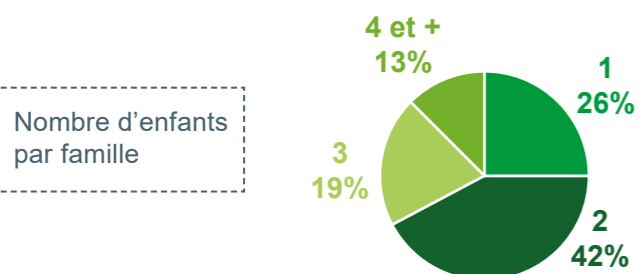


75% des répondants sont des couples avec enfants, dont la majorité sont des familles non-recomposées. Les familles recomposées concernent 225 répondants (9%). 25% des familles - soit 647 répondants - sont en situation de monoparentalité.

Q3. Combien avez-vous d'enfants à charge ?
(2590 répondants)



Plus d'un tiers des répondants (35,4%) ont au moins un enfant de moins de 3 ans. Cette proportion atteint 44,8% pour les 6 ans à moins de 12 ans. Cette tranche d'âge est la plus représentée en volume avec 1 629 enfants. Au total, les familles ayant répondu à l'enquête totalisent 5 996 enfants, avec en moyenne 2 enfants par famille.



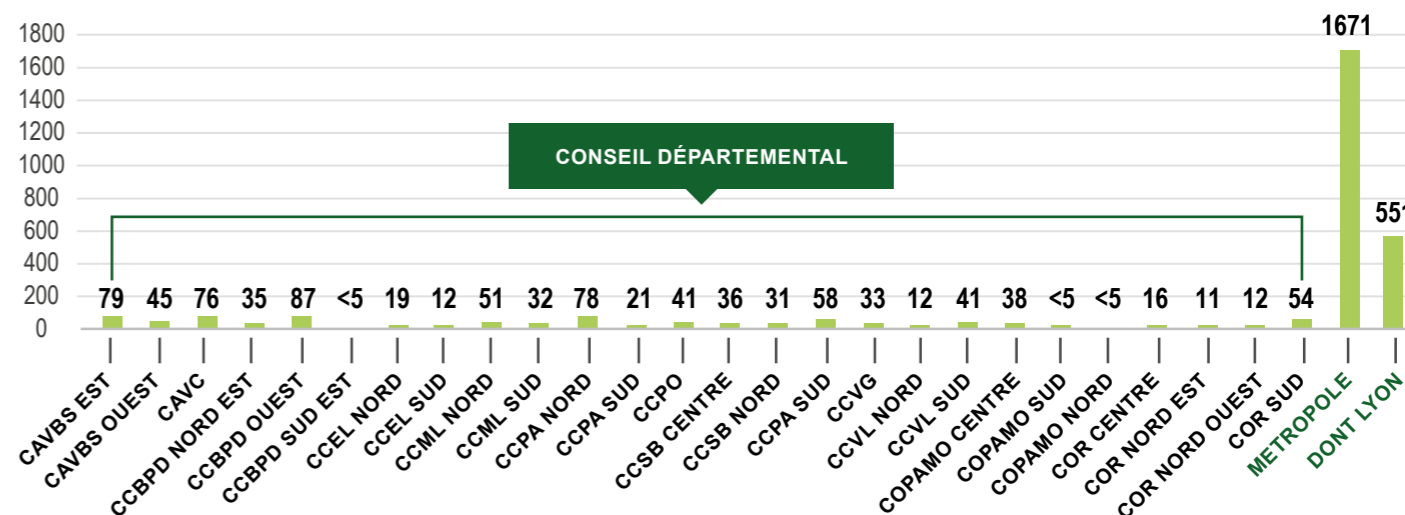
NB : Pour faciliter les calculs et l'interprétation, les répondants ayant indiqué « 4 et + » ont été recodés en valeur numérique « 4 ». Cela impacte peu le calcul de la moyenne d'enfants par famille car il s'agit de valeurs marginales dans l'échantillon.

Cette moyenne de 2 enfants par famille cache d'importantes disparités d'une famille à l'autre. En effet, si 42% des familles ont 2 enfants, 32% sont des familles nombreuses (dont 13% avec 4 enfants et plus, allant jusqu'à 10 enfants en valeur maximale). 26% des répondants sont une famille avec enfant unique.

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS

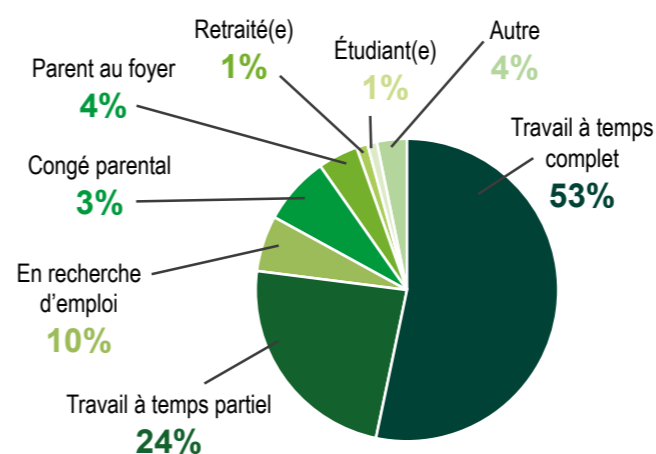


Q4. Quel est le code postal de votre commune de résidence ?
(2590 répondants)



Les deux tiers (65%) des répondants interrogés résident au sein de la Métropole de Lyon. 21% des répondants déclarent vivre à Lyon intra-muros. Moins de 5 répondants résident dans le territoire COPAMO Sud, CCBPD Sud-Est et COPAMO Nord. Ainsi, aucune interprétation territorialisée ne sera possible.

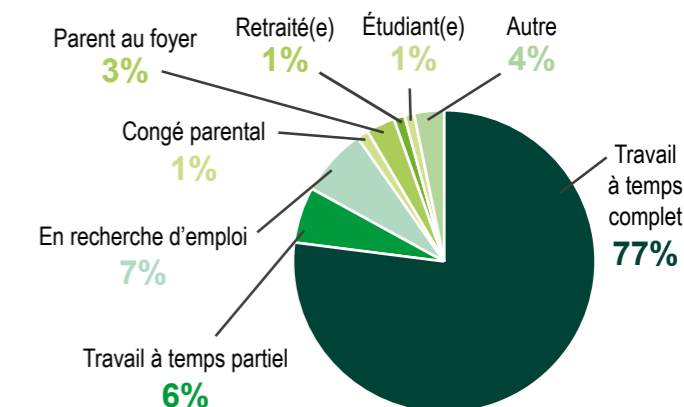
Q5. Quelle est votre situation professionnelle ?
(2590 répondants)



La moitié des répondants indiquent occuper un travail à temps complet et un quart un travail à temps partiel. Cette part importante de temps partiel peut être expliquée par la forte proportion de femmes parmi les répondants ; celles-ci étant davantage concernées par le temps partiel. Parmi les « autres » situations, on trouve des répondants en situation de handicap, en maladie longue durée, des indépendants ou encore des intermittents du spectacle.

Q6. Quelle est la situation professionnelle de votre conjoint(e) ?
(1944 répondants)

NB : Cette question était uniquement proposée aux répondants ayant indiqué « Couple avec enfants » en Q2.



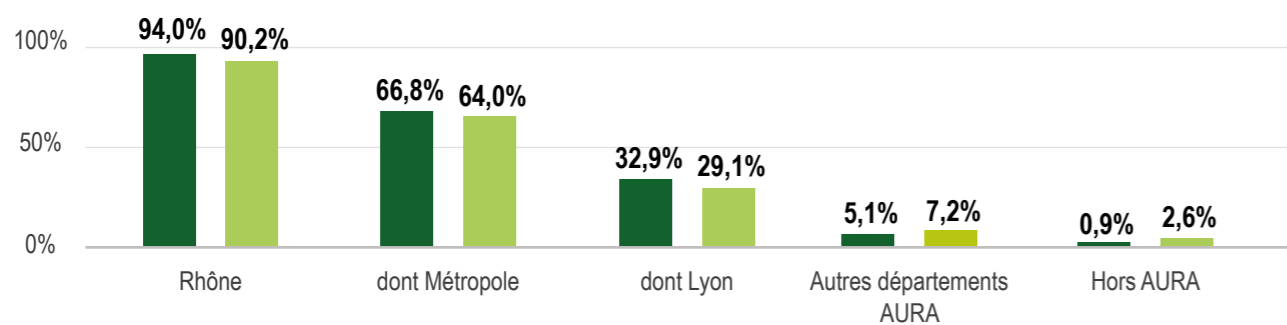
Plus des trois quarts des conjoints des répondants (77%) travaillent à temps complet. Le travail à temps partiel concerne ici 6% des conjoints de répondants.

4% des conjoints des répondants, majoritairement des hommes, sont en congé parental (1%) ou parent au foyer (3%). Cette proportion atteignait 7% des répondants (3% de congé parental et 4% de parent au foyer).

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARENTS AVEC ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS



Q7. Quel est le code postal de la commune de votre lieu de travail ? (2070 répondants)
Q8. Quel est le code postal de la commune du lieu de travail de votre conjoint(e) ? (1627 répondants)

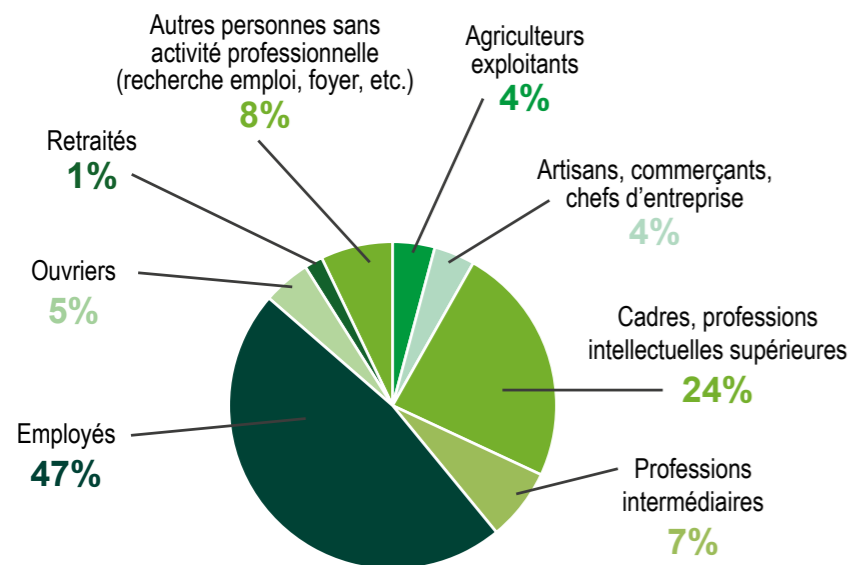


■ Répondant
 ■ Conjoint

NB : La Q7 était adressée aux répondants ayant indiqué « Travail à temps complet / à temps partiel / congé parental » en Q5. La Q8 était adressée aux répondants « en couple avec enfants » (Q2) et ayant indiqué « Travail à temps complet / à temps partiel / congé parental » en Q6.

La quasi-totalité des répondants et de leurs conjoints travaillent dans le département. Presque 10% des conjoints des répondants travaillent hors du département (7,2% dans un autre département de la région et 2,6% hors de la région). Si 21% des répondants vivent à Lyon, un tiers d'entre eux (32,9%) travaillent dans ce bassin d'emploi.

Q9. À quelle catégorie socioprofessionnelle appartenez-vous ? (2590 répondants)



Près de la moitié des répondants (47%) déclarent appartenir à la catégorie socioprofessionnelle des employés. Il est à noter que ces réponses s'appuient sur la déclaration des répondants : il peut parfois exister une confusion entre « salariés » et « employés ».

Près d'un quart (24%) des répondants sont cadres ou occupent une profession intellectuelle supérieure.

